

La « Bibliothèque des Fondations »
est publiée
sous les auspices de
la Fondation du Judaïsme français
avec le soutien de
la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Terre d'exil, terre d'asile

Migrations juives en France
aux XIX^e et XX^e siècles

Contributions
de

Alexandre De Aranjó • Annie Benveniste • Laure Fourtage
Laura Hobson-Faure • Jean Laloum • Céline Leglaive-Perani
Johanna Linsler • Martin Messika • Jacques Taïeb
Claude Tapia • Mónica Raisa Schpun • Benjamin Stora
Colette Zytnicki

ouvrage sous la direction
de
Colette Zytnicki

Préface de
Nancy L. Green

Éditions de l'éclat

famille Rothschild, 1800-1940 ». Elle a publié plusieurs articles, en français et en anglais, sur la philanthropie juive dans la France du XIX^e et XX^e siècles.

JOHANNA LINSLER est membre du Comité d'Histoire auprès de la CIVS (Commission pour l'Indemnisation des Victimes de Spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation). Elle prépare actuellement une thèse sur les lois de « Réparation » allemandes et leur application en France, à Paris I – Panthéon Sorbonne, sous la direction d'Anne Grynberg.

MARTIN MESSIKA est doctorant en Histoire contemporaine (Paris I / UQÀM) sous la direction de Yolande Cohen et Patrick Weil. Il travaille sur une analyse comparée des immigrations juives d'Afrique du nord en France, au Canada et en Israël (1948-1975).

MÓNICA RAISA-SCHPUN, historienne, enseigne l'histoire de l'immigration à l'EHESS, Paris. Récemment, elle a dirigé l'ouvrage *1908-2008. Le centenaire de l'immigration japonaise au Brésil : l'heure des bilans*, Paris, CRBC-EHESS/MSH, 71-72, 2009.

BENJAMIN STORA est Professeur des universités (Paris 13 et INALCO). Il enseigne l'histoire du Maghreb contemporain et des immigrations post-coloniales. Il a publié une vingtaine d'ouvrages dont *Les Trois exils, Juifs d'Algérie* (Paris, Hachette « Pluriel », 2008).

JACQUES TAIEB est Agrégé en sciences sociales, il a enseigné l'histoire puis l'économie dans l'enseignement secondaire puis supérieur. Il a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les Juifs du Maghreb.

CLAUDE TAPIA, Professeur émérite de psychologie sociale de l'Université de Tours, auteur de plusieurs ouvrages dont *Le Belleville des juifs tunisiens* (Paris, Autrement, 1998).

COLETTE ZYTNICKI est historienne et maître de Conférences à l'Université de Toulouse - Le Mirail, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Les Juifs à Toulouse, entre 1945 à 1970. Une communauté toujours recommencée*, Toulouse, 1998, et elle a dirigé un numéro des *Archives juives* sur les « Mobilités France-Israël », n° 41/2, 2^{ème} semestre 2008.

Table

NANCY L. GREEN : Entr'aide sociale et histoire des migrations	5
COLETTE ZYTNICKI : Introduction	11
CÉLINE LEGLAIVE-PERANI : Le comité de Bienfaisance israélite de Paris	19
JOHANNA LINSLER : Les réfugiés juifs en provenance du <i>Reich</i> allemand en France dans les années 1930	29
JEAN LALOUM : L'assistance sociale auprès des populations juives parisiennes au temps de l'Occupation	49
LAURE FOURTAGE : Accueillir les déportés juifs en France dans l'immédiat après-guerre	73
LAURA HOBSON-FAURE : Penser l'accueil des immigrés juifs : <i>L'American Joint Distribution Committee</i> et les œuvres sociales juives françaises après la Shoah	97
MÓNICA RAISA-SCHPUN : L'Immigration juive dans la France de l'Après-guerre, 1945-1950	115
ALEXANDRE DE ARANJO : L'Accueil des Réfugiés d'Égypte en France et leur réinstallation en Région Parisienne, 1956-1960 ...	133
JACQUES TAIEB : Immigrés d'Afrique du Nord : combien ? quand ? pourquoi ?	149
COLETTE ZYTNICKI : À immigration d'un nouveau type, réponses nouvelles. Les organisations communautaires et l'exode des Juifs d'Afrique du Nord	155
MARTIN MESSIKA : L'accueil des juifs marocains en France	171
BENJAMIN STORA : L'arrivée des Juifs d'Algérie en France : réflexions et témoignage	189
ANNIE BENVENISTE : Processus d'intégration et de ségrégation des juifs du Maghreb à Sarcelles	195
CLAUDE TAPIA : Immigration des Juifs maghrébins en France. Modalités d'intégration : continuités et ruptures	207
<i>Notices sur les contributeurs</i>	219

pour soi » qui dominait l'action social juive après la Shoah. Dorénavant, les composants de celle-ci récoltent leurs fonds, et les distribuent collectivement. Cela implique une plus grande planification des ressources, rendant l'action sociale plus efficace en temps de crise comme, par exemple, pendant l'été 1962. L'attention que porte le *Joint* sur la formation professionnelle des travailleurs sociaux, avec la création de l'École Paul Baerwald et ses formations continues, a également des effets positifs pour les immigrés qui utilisent les services de ces organisations. Les méthodes américaines mettent l'accent sur le développement des critères objectifs de prise en charge, sur la confidentialité, et sur le respect du « client ». Finalement, avec l'importation des Centres communautaires, on voit que le *Joint* transmet aux Juifs de France une structure qui rompt avec la stricte division du culte et du social qui existait jusqu'alors en France. La souplesse de cette structure – permettant un mélange plus heureux de la vie religieuse et des activités culturelles – aide les Juifs de France à accueillir les immigrés qui veulent assister aux cours et aux offices. Enfin, si on constate que le *Joint* suscite souvent des tensions en France, on ne peut pas nier sa contribution financière et structurelle à la vie juive française après la Shoah.

L'Immigration juive dans la France de l'après-guerre

Mônica Raisa Schpun

Je me concentrerai dans ce texte sur les itinéraires des Juifs étrangers arrivant en France dans l'immédiat après-guerre, qui sollicitent les services proposés par les organisations communautaires, et sur les modalités de l'accueil qui leur est réservé¹.

Les archives exploitées sont notamment celles du Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction (COJASOR), du Service Social des Jeunes des Éclaireurs Israélites (SSJ) et de l'ORT.

Le COJASOR est créé en mars 1945 sous l'impulsion et avec le soutien financier de l'organisation juive américaine *The American Jewish Joint Distribution Committee*, le « *Joint* ». Le nouvel organisme centralise le travail jusque-là réalisé par les trois principales œuvres juives agissant dans la clandestinité pendant l'Occupation : le Comité d'Assistance aux Réfugiés (CAR), le Comité Général de Défense (CGD) et le Service d'Aide aux Réfugiés de la Fédération des Sociétés Juives de France (FSJF). Le *Joint* souhaite voir un seul organisme centraliser les tâches de l'assistance aux personnes et aux familles ayant subi les conséquences de la guerre, de la déportation, des lois d'exception. Le COJASOR a donc pour mission de s'occuper aussi bien des Français sortis de la clandestinité ou des rescapés des camps ayant vécu en France avant la guerre, que des nouveaux arrivés. Il a parmi ses raisons d'être celle de centraliser l'accueil des réfugiés juifs qui commencent à arriver en France au moment de sa création.

Créé par les Éclaireurs Israélites de France, le SSJ est débordé après la guerre par la quantité de cas sociaux le concernant – des

1. Cet article fait partie d'un travail de recherche plus large sur l'immigration juive en France de 1945 à 1974, dont les années de l'Après-guerre constituent le premier volet. Un troisième acteur, l'État, complète l'ensemble, mais son action, ses projets et ses priorités ne seront pas traités ici.



Accueil des survivants, en 1945. Archives FCC

jeunes de 14 à 23 ans, par ailleurs nombreux parmi les nouveaux immigrés. Il s'agit en vérité d'une organisation ayant fonctionné clandestinement pendant la guerre dans le but de sauver des enfants juifs. Après la Libération, le SSJ s'occupe d'abord des enfants restés seuls. Il deviendra assez vite un service autonome financé par le *Joint*. Partageant avec le COJASOR les responsabilités du travail social, il ne s'éloigne pas pour autant du profil qui l'a caractérisé depuis le début.

L'ORT, enfin : le sigle vient du russe *Obchestvo Remeslenovo i zemle-deltcheshkovo Trouda*, « Société pour la propagation du travail industriel et agricole parmi les Juifs ». En France, ce sigle est traduit par Organisation, Reconstruction, Travail. Créée en 1880 en Russie, l'organisation traverse les frontières pour s'installer dans d'autres pays à partir de la décennie 1920 ; elle existe en France depuis 1921. L'action menée par l'ORT découle d'une volonté de faire évoluer le profil économique de la population juive, en l'éloignant du commerce et des professions libérales et en la familiarisant avec les métiers productifs du travail artisanal, industriel et agricole. L'organisation s'efforce donc, de par le monde, de diffuser les connaissances

techniques nécessaires à l'exercice des métiers manuels. Elle se doit aussi, et cela nous concerne directement ici, de répondre aux « urgences créées par des situations exceptionnelles – pogroms, guerres, persécutions raciales² ». Le travail de reconversion professionnelle mené dans l'après-guerre auprès des Juifs immigrés rentre parfaitement dans ce double objectif. Il est dans tous les cas fondamental. Certains immigrés n'ont pas de métier : trop jeunes, n'ayant pas eu le temps d'en apprendre un, ils possèdent en plus de graves lacunes scolaires dues aux années de guerre et d'internement. C'est aussi le cas de beaucoup de femmes qui n'ont pas exercé d'activité économique auparavant et en ont grand besoin après la guerre. Certains ont un métier, mais celui-ci est inadapté au marché du travail français ; d'autres, anciens commerçants, n'ont pas les moyens de reprendre une activité commerciale et doivent apprendre un métier manuel ; il y a enfin ceux qui exercent des professions libérales, mais l'activité est interdite par la législation française.

Ces trois organisations sont des piliers en ce qui concerne l'accueil des immigrés, mais elles sont insérées dans une véritable constellation de structures qui s'organisent ou se réorganisent à l'époque. Débordé par l'afflux des réfugiés et par les nouveaux besoins nés de l'après-guerre, l'ensemble de ces organisations subit une rationalisation croissante qui est, par ailleurs, dans l'air du temps³. Cet effort se fait sous l'impulsion des organisations juives américaines – et notamment du *Joint* – et vise avant tout à optimiser les moyens humains et matériels très en deçà des besoins existants. Pour ce faire, le profil de chaque organisme est étudié dans un souci d'éviter les activités en doublon, garantissant dans la mesure du possible l'autonomie d'action souhaitée par l'ensemble des acteurs, et leur propre survie, qui dépend dorénavant d'une collaboration réelle.

Outre les sources administratives, j'ai consulté des dossiers individuels ouverts par les services sociaux du COJASOR et du SSJ. Cet ensemble a été privilégié ici⁴.

J'entends donner dans cet article un portrait de l'immigration

2. Emmanuelle, POLACK, « Les écoles professionnelles de l'ORT-France et la transmission du judaïsme, 1921-1949 », *Archives juives*, 35/2, 2002, p. 60, 62.

3. Jessica REINISCH, « Introduction : relief in the aftermath of war », *Journal of Contemporary History*, 43, 3, juillet 2008, p. 371-404, et Ben SHEPARD, « 'Becoming planning minded' : the Theory and Practice of Relief 1940-1945 », *id.*, p. 405-419.

4. Les dossiers du COJASOR, les plus nombreux, classés par numéro, ont

juive en France pendant les années de l'immédiat après-guerre, au travers du face-à-face qui réunit et confronte dans le même temps travailleurs sociaux et Juifs immigrés. Les dossiers individuels sont à ce sujet des traces précieuses, d'où le choix fait ici d'une approche qui ne sera pas centrée sur l'aspect organisationnel de l'accueil, mais sur les acteurs directement mobilisés de part et d'autre.

Les notes prises au plus près du quotidien laissent entendre la voix des immigrés par l'intermédiaire de la plume rapide et le plus souvent débordée de ceux et celles qui rédigent leurs rapports – rapports de visite à domicile ou d'accueil à la permanence. Ces notes montrent d'emblée les besoins ressentis et exprimés, mais aussi la pudeur, la dignité, l'impatience, les états d'âme, l'intelligence et la ruse des assisté(e)s, tels qu'ils sont ressentis et retranscrits par les travailleurs sociaux. Elles témoignent des points de convergence et de compréhension mutuelle entre les deux parties mises ainsi en relation, mais aussi des tensions inhérentes aux rapports inégaux qu'implique l'assistance.

Il est possible qu'une partie au moins des personnes en question soit toujours en vie. En lisant leurs dossiers, j'ai accès à des éléments sensibles de leur vie, dans un moment tout aussi sensible. Ceci ne peut que renforcer mon dessein de donner une intelligibilité historique de la situation dont parle au fond cet ensemble d'informations personnelles, fragmentées et prises sur le vif.

Le hasard, l'imprévu

Esther P.⁵ est née le 25 décembre 1924 à Drama, en Grèce. Elle est déportée de Salonique, en 1943, à Auschwitz, puis à Ravensbrück. Elle survit et arrive à Lyon en juillet 1945. Le mois suivant, elle se présente aux Services Sociaux du COJASOR à Paris, avec son jeune frère Michael. En attendant des nouvelles d'une tante d'Amérique, seul membre encore vivant de sa famille en dehors de son frère, elle

été traités par échantillonnage : chaque carton contenant six boîtes, j'en ai ouvert deux dans lesquelles j'ai sélectionné uniquement les dossiers concernant les immigrés ; cela donne un nombre de dossiers traités équivalent à dix pour cent du total. Pour le moment, 1077 dossiers ont été ouverts, pour un total de 107 concernant des immigrés. Le dernier dossier de la dernière boîte examinée porte le numéro 16995. Le dernier dossier traité porte le n° 16974 et concerne une famille arrivée en France en août 1947.

5. Les noms sont fictifs.

apprend l'anglais, le français, la coiffure et les soins de beauté grâce au soutien accordé par le COJASOR et par l'ORT. Les documents lui permettant de partir aux États-Unis arrivent fin 1946, lui faisant croire à un départ proche après un an et demi d'attente. Malgré des problèmes de santé qui l'empêchent de chercher régulièrement du travail, Esther obtient son diplôme de coiffeuse en février 1947. Mais elle ne possède toujours pas de carte de travailleur. Elle commence à apprendre la maroquinerie, abandonne et essaie une formation dans le tricot... Le projet de partir en Amérique est compromis par le fait que ses papiers ne lui permettent pas de partir avec son frère, dont elle refuse de se séparer. Elle attend donc la « réouverture » des quotas. Ceux-ci sont toujours fermés en avril 1947, lorsqu'elle vient annoncer son mariage avec un tricoteur dont on ne connaît rien. Elle travaille alors comme finisseuse dans le tricot et veut « fonder un foyer en France », selon les notes prises dans son dossier. Les travailleurs sociaux lui fournissent de l'argent et des vêtements et l'aident à meubler son foyer. Pour son mariage, c'est au tour du Comité de Bienfaisance Israélite de Paris (CBIP) de l'aider. Arrivés comme des « transitaires », Esther et Michael, suivi, lui, par le SSJ, sont devenus immigrés après presque deux ans de séjour en France, pendant lesquels ils ont été à la charge des organisations juives.

L'itinéraire d'Esther est éloquent à plusieurs titres. Il nous montre d'emblée l'importance du travail mené par les institutions juives dans un contexte où le judaïsme français lui-même se reconstruit. En outre, il donne à voir une réalité qui concerne beaucoup des rescapés de la Shoah qui arrivent dans l'Hexagone à l'époque. Le choix de la France se fait très souvent par défaut : pour ces déracinés qui ont tout perdu et n'ont pas où aller, du moins avant 1948, la France est un des rares pays ouverts aux réfugiés. Parmi ceux qui se présentent au début comme des candidats à la ré-émigration, un nombre considérable finit par rester définitivement, comme Esther et son frère, alors qu'ils n'ont au début ni papiers le leur permettant, ni projet de vie allant dans ce sens.

Doris Bensimon et Sergio Della Pergola estiment à 37 000 le nombre de ceux qui se sont installés en France de 1944 à 1949⁶. Le COJASOR, pour sa part, affirme que 75 000 Juifs immigrés, qu'ils se

6. *La Population juive de France : socio-démographie et identité*, Jewish Population Studies, 17, The Institut of Contemporary Jewry–The Hebrew University of Jerusalem/CNRS, Paris, 1986, p. 36.

soient établis ensuite en France ou qu'ils soient repartis ailleurs, sont passés par leurs seuls services de 1946 à 1950⁷. Pour ceux qui ne font que passer en France, ce même organisme avance le chiffre de 40 000 pour les années de plus grand afflux, 1946-1948⁸. Les deux sources nous donnent un ordre de grandeur assez convergent pour le phénomène. J'ajoute que les séjours de transit peuvent durer assez longtemps : deux ans, parfois même plus, et les migrants sont alors à la charge des organisations juives.

L'hospitalité

Certains dossiers sont évidemment plus problématiques. Si, au regard des services sociaux, les assistés se montrent peu sincères, s'ils demandent de l'argent sans contrepartie, s'ils donnent l'impression de ne pas faire de leur mieux pour travailler, l'investissement pour eux est compromis, leur insertion moins aisée. Ils sont pourtant assez nombreux à ne pas accepter n'importe quel emploi, à se plaindre de maux physiques qui ne sont pas toujours confirmés par les médecins auprès desquels on demande des attestations. Certains, surtout les jeunes, plus nombreux, sont attirés par le marché noir. Ils rencontrent tous des réticences, voire des refus des services sociaux. L'image du mauvais immigré plane toujours sur le face-à-face entre travailleurs sociaux et assistés.

Eliazer M. est né en 1895 à Lvov, de nationalité polonaise. Hôte-lier avant guerre, il est déporté en 1942 et arrive en France en juillet 1945. Hébergé dans un centre d'accueil, il demande aux services sociaux du savon, des vêtements, du linge et cherche à avoir des nouvelles de sa femme Luba, qui a échappé à la déportation avec

7. *Cojasor 1945-1955*, Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction, brochure, s.d., p. 2.

8. COJASOR, *Rapport moral et financier, 1945-1948*, p.19. En 1946, avec l'augmentation des arrivées, est créé au sein même du COJASOR un département indépendant, le Service Spécial pour les Immigrants, uniquement consacré à cette problématique. Actif à partir du mois d'avril, le SSI bénéficie d'un budget propre accordé aussi par le *Joint*. Il est censé centraliser le travail mené auprès des immigrés en provenance des camps de Personnes Déplacées, mais aussi « d'au-delà du 'rideau de fer' » auxquels, nous dit-on, le COJASOR « appliqua dans une plus large mesure et dans des conditions bien plus difficiles » ce qu'il faisait déjà « pour les Juifs de France » (COJASOR, *Rapport sur l'activité du Co.J.A.So.R 1945-1952*, p. 4).

leur fille Myriam, née en 1931. Phthisique, anémique et souffrant des jambes, il est envoyé à la campagne en août par ordre médical. En janvier 1946, il a de nouvelles de sa famille et attend leur arrivée pour partir en Amérique. Quelques jours plus tard, on écrit dans son dossier qu'« il ne semble pas qu'il a l'intention de travailler ». Selon les travailleurs sociaux, il s'appuierait toujours sur son état de santé qui « n'est pas très grave », « il n'a pas fait grand-chose pour faire venir sa famille, ni pour travailler, ni pour émigrer ». On lui demande alors de passer une visite médicale. Le médecin l'ayant examiné ne demande aucun soin spécial. Ne parlant pas français, connaissant des soucis de santé qui se prolongent, Eliazer se décourage, d'autant que sa situation ne l'aide pas à trouver un emploi stable. De plus, sa famille n'arrive d'Allemagne qu'en février 1947.

Saimo K. est né, lui, à Varsovie. Il a 39 ans début 1946, quand il arrive en France venant d'Allemagne. Il est « coupeur de tiges ». Le Hefud, un organisme qui maintient des ateliers d'apprentissage à Paris, rue Vieille du Temple, s'occupe de lui. Il doit apprendre les règles françaises de son métier, différentes des polonaises. Le COJASOR lui donne de l'argent, des vêtements, des tickets de cantine, du lait, des colis alimentaires, et fait pour lui les démarches pour l'obtention d'une carte de travailleur. Il commence à travailler en mai, mais s'arrête peu de temps après, passe des examens médicaux et manifeste le désir de changer de métier, le sien étant d'après lui mauvais pour sa santé. On lui demande un certificat d'incapacité de travail et on lui donne très peu d'argent en attendant qu'il puisse soit prouver ces difficultés de santé, soit se remettre au travail. Quelqu'un note dans son dossier qu'il s'agit d'un « type insupportable », qu'il « faut parler avec beaucoup de patience avec M. K. qui est en effet très nerveux ». À partir du mois d'août, on lui coupe tout secours en argent, lui laissant seulement les tickets de repas et les boîtes de lait demandées par un médecin. Au début de 1947, sa situation semble toujours instable. Un fourreur lui signe une lettre de recommandation pour l'apprentissage de la cordonnerie. Le COJASOR l'adresse ainsi à nouveau au Hefud pour qu'il apprenne ce métier. Son apprentissage commence en février avec une bourse. L'été d'après, il fait un séjour d'un mois dans une maison de convalescence. Son dossier est classé, en janvier 1948, et rouvert plus tard.

Les difficultés éprouvées par Eliazer et Saimo au long de leur vie sont-elles dues à un malaise que médecins et travailleurs sociaux ne

sont pas prêts à l'époque à identifier ou à prendre en compte ? Ils ne sont pas les seuls dans ce cas. D'autres présentent des symptômes proches de la « nervosité » de Saimo ou se plaignent de maux invisibles. Mais tous ne les manifestent pas, ni ne les expriment, du moins pas au point de les faire inscrire dans leurs dossiers. De fait, les dossiers classés définitivement, et en peu de temps, représentent l'écrasante majorité. Ils sont certainement bien plus nombreux à vivre avec ces problèmes sans y chercher des remèdes, sans imaginer que ceux-ci peuvent exister.

La majorité des dossiers concerne des réfugiés dont le niveau de vie reste modeste. L'aide accordée par les organisations juives permet d'en intégrer une bonne partie dans le marché du travail français, y compris quand ils ont au départ l'espoir de partir ailleurs.

Zdenka N. n'est pas représentative de la tendance dominante. Polonaise, âgée de 28 ans en novembre 1945 lorsqu'elle arrive en France, elle est alors déjà veuve. Journaliste et « poétesse de talent » parlant le français, elle vit chez son frère, pianiste, de dix ans son aîné. Elle appartient à l'une des catégories qui, parmi les « transitaires » traités comme des immigrants, bénéficient d'un suivi à part. C'est le cas justement des journalistes et des écrivains. Comme pour les artistes et les intellectuels, encouragés à reprendre leurs activités par un soutien matériel, le COJASOR verse de l'argent à ce « groupement » par l'intermédiaire de la FSJF⁹. Dans leur petite chambre de bonne où l'assistante sociale du COJASOR vient pour une première visite, il y a un piano de location, en plus du « strictement nécessaire ». Mais Zdenka et son frère ne sont pas considérés du ressort du COJASOR, les secourir ne paraît pas « opportun » aux Services Sociaux de l'organisme. Zdenka est adressée boulevard des Italiens, où se trouve le siège de la FSJF.

Un autre de ces « groupements » réunit les médecins. Ayant des chances très faibles, voire nulles, d'exercer leur activité en France pour des raisons légales, ils sont dans leur large majorité des candi-

9. Fondée en 1928, la FSJF réunit une série d'associations formées par les Juifs d'Europe orientale. Elle représente le judaïsme immigré et reprend ses activités après la guerre à côté de l'Union Juive pour la Résistance et l'Entraide (UJRE) avec laquelle elle partage son siège et la gestion de quelques maisons d'enfants et dispensaires. La Fédération suit les immigrés dans leurs démarches administratives auprès des autorités françaises (permis de séjour, cartes de travailleur). Le COJASOR lui adresse surtout les intellectuels et les artistes pour lesquels elle offre une aide spécifique.

dat à la ré-émigration. En 1947-1948, près de la moitié des médecins juifs qui arrivent en France repart vers d'autres pays de destination et notamment l'Australie, le Venezuela et Israël. Les autres bénéficient d'un secours matériel du COJASOR, qui leur est versé par l'Entr'aide médicale de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) – fin 1948, ils sont encore 76 dans ce cas. Un petit groupe, chiffré à près de vingt, réussit à s'installer en France, en tant que médecins ou dans les professions paramédicales.

C'est le cas de Mayr A., né en 1912 à Salonique, en Grèce. Il vient en France pour faire des études de médecine, en 1930, et y vit jusqu'en 1937. Médecin dans les camps de Birkenau et d'Ordruff, il est rapatrié en France avec son frère cadet qui n'a, lui, jamais vécu dans le pays auparavant. Mayr est un « ancien externe des hôpitaux de Montpellier » qui reçoit l'avis favorable du Ministère de la santé publique pour exercer sa profession, faute de quoi son projet était d'émigrer, soit en Palestine, soit en Abyssinie. Dès les premiers mois de 1946, il travaille à la Maison de Sèvres, une maison où sont accueillis des enfants juifs. Mais c'est une exception, due au fait que Mayr détient un diplôme français. Adina Z. est, elle, plus représentative de la réalité de ces médecins réfugiés. De deux ans plus jeune que Mayr, elle est née à Rialystok, en Pologne, et arrive en France le 31 juillet 1946, avec un passeport polonais. Son mari, vivant lui aussi, est en Pologne. Son départ en Palestine est déjà prévu, son visa est prêt. Son dossier est aussi court que son séjour en France.

Passages

Certains font, pour d'autres raisons, des séjours très courts en France. Ce sont les « transitaires re-émigrables », arrivant généralement sous la responsabilité du *Joint* et dont une bonne partie dispose déjà d'un visa pour repartir ailleurs.

Parfois le *Joint* prévoit pour ces « transitaires » un départ à court terme, bien qu'ils n'aient pas tous les papiers nécessaires au moment de leur arrivée. Ils doivent donc attendre davantage et leur parcours laisse plus de traces. C'est le cas de Yala W., née en 1907 à Bratislava, Tchécoslovaquie, de nationalité tchèque. Elle arrive seule en janvier 1945 : son mari a été fusillé et son fils Sendor, né en 1933, vient la rejoindre en juin. Elle se présente au COJASOR, en février,

et reçoit en attendant le départ un peu d'argent et des colis alimentaires avec « matières grasses » et, à partir de juin, des « douceurs pour le garçon », selon la demande du *Joint*. Mère et fils sont très mal logés, on leur procure très vite une meilleure situation. Mais le garçon est malade et ils ne peuvent pas déménager immédiatement, ce qui demande un effort supplémentaire pour prolonger la validité du bon d'accès au logement trouvé. Les travailleurs sociaux se mobilisent tout en sachant, par une lettre du *Joint*, qu'il s'agit de « transitaires » partant pour l'Amérique. Yala est d'ailleurs très occupée avec les démarches préalables au départ : elle a déjà l'affidavit et le billet, mais pas encore de passeport ni de visa. Ils partent de Bordeaux en avril 1947, presque deux ans après l'arrivée en France de Sendor. Pendant ce temps, Yala ne travaille pas ; avec son fils, elle est suivie d'assez près par le COJASOR.

Les frères Theodor, Ortek et Anatol L., nés à Budapest en 1921, 1923 et 1925 respectivement, arrivent ensemble en France, en octobre 1945, d'abord à Nice ensuite à Paris, où ils se présentent au Service Social du COJASOR. Tailleurs de nationalité hongroise, ils ne parlent ni le français, ni le yiddish, seulement le hongrois. De ce fait, ils sont considérés comme « implaçables » par le Service de Placement et Reclassement Professionnel du COJASOR. Sans relations en France, ils ne comptent pas y rester, mais souhaitent partir au Brésil où ils disent avoir de la famille (ou des amis, selon une autre partie de leur dossier). N'ayant pas de passeport ou d'affidavit, ils font tout de même une demande pour partir dans ce pays – demande qui semble leur être refusée, puisqu'en janvier 1946, ils annoncent leur départ pour le Venezuela. Landor M. est dans le même cas. Né en 1917 en Tchécoslovaquie, il a la nationalité hongroise au moment où il arrive en France, visiblement avec les trois frères L., dont il suit le même trajet de Nice à Paris. Ils sont alors hébergés dans le même centre d'accueil du COJASOR. Tout comme Theodor, Ortek et Anatol, Landor affirme avoir de la famille (ou des amis) au Brésil : les uns comptent-ils sur les réseaux des autres pour trouver un nouveau lieu de vie ? Leur dénuement matériel explique l'existence d'une trace écrite de leur séjour en France. Ils comptent sur l'aide du *Joint* pour les démarches auprès des différents consulats. Le COJASOR les héberge, leur donne des vêtements et leur paie les frais nécessaires à l'obtention des papiers d'identité exigés pour l'accord du visa – en plus des secours pon-

tuels en argent. Ils reçoivent leurs billets payés par le *Joint*, en juin 1946, et partent en août, presque un an après leur arrivée.

Le *Joint* semble rentabiliser l'ouverture vénézuélienne en ce début de l'année 1946. En février, le jeune polonais Ronék P. se présente aux Services Sociaux du COJASOR avec une lettre du *Joint* le recommandant. Orphelin à l'âge de 15 ans, il attend lui aussi un départ déjà prévu pour le Venezuela. Il ne demande que des vêtements, dont il a un besoin « urgent ».

La clandestinité

Les « transitaires » arrivent en France grâce au travail d'organisations juives internationales et françaises : le *Joint* en premier, mais aussi le *Hebrew Immigrant Aid Society* (HIAS), le Conseil Inter-œuvre, réunissant plusieurs organismes du judaïsme français, le *Vaad Hatzala*, l'Office palestinien, le *Jewish Labor Committee*, la FSJF. Quand ils arrivent en convois, ils sont attendus à Paris dans leur gare de destination par des travailleurs sociaux aux brassards COJASOR-*Joint* prêts à communiquer lors de ce premier contact avec des réfugiés ne parlant généralement pas le français.

Mais ils arrivent aussi individuellement et très souvent de façon clandestine. Des 28 828 arrivés en 1947-1948, 8 918 personnes sont dans cette situation. Elles sont donc plus nombreuses que les 8 288 réfugiés amenés dans la même période par les convois du *Joint*¹⁰.

Ces clandestins sont l'affaire de plusieurs bureaux régionaux du COJASOR. Le bureau de Strasbourg voit surtout passer les réfugiés venant des camps de Personnes Déplacées d'Allemagne. À Lyon, il s'agit avant tout, en 1948, d'attirer dans la région une partie des immigrés qui se concentrent à Paris et dans la région parisienne dans un souci de décentralisation, de diminution de la pression exercée par cette population étrangère et particulièrement nécessiteuse. On vise notamment le flux d'immigrés clandestins venant de l'Italie. À leur adresse, l'organisation ouvre ainsi un centre d'accueil à 3 km de Lyon, à La Mulatière. La majorité des immigrés accueillis dans ce centre part très vite en Israël ; les autres ne sont déjà plus suivis par l'organisation à la fin de l'année. Enfin, les clandestins sont aussi l'affaire du bureau de Nice confronté, depuis fin 1947, à

10. COJASOR, *Rapport moral et financier, 1945-1948*, p. 19.

un afflux important de Juifs roumains puis hongrois. Pour éviter qu'ils ne se dirigent en grand nombre à Paris, le COJASOR ouvre alors deux centres d'accueil pour les héberger : celui de Lyon, déjà mentionné, et un autre à Marseille – le Centre de la Corniche.

Mordko F. n'a pas de papiers, encore moins de passeport. Il traverse en train la frontière italienne et arrive Gare de Lyon à Paris, où il est arrêté. Nous le savons grâce à une lettre, datée du 5 octobre 1947, qu'il envoie de la prison de la Santé au « directeur des émigrés (*sic*) juifs », et qui arrive au COJASOR. Il a été en fait condamné à un mois de prison et à payer une amende de 2 000 francs. Dans sa lettre, il demande des vêtements et des vivres, la nourriture qu'on lui donne étant, dit-il, bonne mais insuffisante. Sorti de prison, il reste en France jusqu'en juillet 1951, avant de partir pour l'Australie. Il compte alors, quatre années durant, sur le soutien des organisations juives françaises.

Liens affectifs

Léa A., une Polonaise de 45 ans ayant une sœur en France, traverse clandestinement la frontière avec une nièce dont les parents sont morts en déportation. Lorna S., elle aussi Polonaise, a perdu toute sa famille en déportation. En janvier 1946, à l'âge de 18 ans, elle traverse la frontière illégalement et rejoint à Paris des amis de ses parents qui, originaires de la même ville qu'eux, s'occupent d'elle « comme si elle était de la famille ». Cela lui vaut une amende de 1 500 francs, dont les deux tiers sont payés par le COJASOR. Leib M., enfin, arrive illégalement d'Allemagne, en février 1946, d'abord à Lyon, puis à Paris, où il se présente aux Services Sociaux du COJASOR. Il est accueilli en France par une tante, veuve de déporté. On l'a vu, la décision de traverser clandestinement la frontière touche plusieurs autres réfugiés, et notamment à partir de 1946, avec l'augmentation des flux. Mais il s'agit surtout, dans ces exemples, de trois personnes ayant une même raison pour venir en France : une attache affective ou familiale. Ne disposant pas du droit de le faire, elles décident de tenter le sort.

Les affects se lisent dans les sources moins rarement qu'on pourrait l'imaginer. Cela mérite toute notre attention. Cheina L. est une jeune Polonaise de 22 ans, née à Radom. Libérée des camps allemands, elle est rapatriée en France et reste sans nouvelles de sa

famille. Le 2 août 1945, une assistante sociale du COJASOR lui rend visite et note sur son dossier qu'ayant rencontré une cousine de Paris dans le camp, Cheina l'a suivie en France ; elle est de plus « entourée d'amis déportés rapatriés comme elle ». L'auteur de ces notes semble soulagé de se retrouver face à une personne pour qui la solitude et l'isolement pèsent apparemment moins lourd. Cheina L. loge chez sa cousine avec deux autres anciens déportés, ce qui est d'un grand secours pour tous les trois, étant donné la crise aiguë du logement et les conditions très précaires dans lesquelles la majorité réussit à se loger : chambres d'hôtel ou de location souvent insalubres, froides et démunies du minimum.

Le nombre de gens circulant dans Paris dans ces années de l'immédiat après-guerre sans un projet défini de vie est très important. Les Juifs immigrés, pratiquement tous rescapés des camps, suivent des circuits dessinés par les lieux d'implantation des organisations juives, dispersés dans différents secteurs de la ville. Vivant des situations très proches, ils se croisent dans les divers services sociaux, cantines, ateliers d'apprentissage, centres d'accueil. Tant qu'ils ne sont pas encore intégrés dans le marché du travail, ils circulent plus en ville, ont le temps de faire connaissance et d'échanger. Chaque rencontre peut alors apporter une nouvelle possibilité de travail, de logement, de lien affectif. Si la très grande majorité de ces immigrés n'ont pas ou presque pas de famille, ils ont, par contre, des connaissances, plus ou moins anciennes, qui les aident et qui guident assez souvent leurs choix. Des parties de ces réseaux, surtout quand ils sont efficaces, apparaissent dans les dossiers consultés.

Alexis G. est né à Salonique le 7 mars 1913. Employé de commerce, il est déporté en 1942. Libéré d'Auschwitz, il arrive en France le 17 mai 1945. Leznia B. est née, elle, à Lvov, en Pologne, le 30 mars 1915. Étudiante en médecine au moment de sa déportation, elle est libérée de Buchenwald et arrive en France dix jours avant son futur époux. Parmi plusieurs autres langues, les deux immigrés parlent le français, ce qui facilite non seulement leur intégration, mais aussi leur rencontre, qui a lieu à Paris. Le couple est pris en charge, à partir de novembre 1945, par le Service Social du COJASOR. C'est probablement le moment où tous deux se rendent compte que Leznia est enceinte. Leur fille Anne naît le 1^{er} mai 1946.

L'attente parfois longue pour un visa qui n'arrive pas ou pour un emploi difficile à trouver est un facteur qui favorise les rencon-

tres. C'est le cas déjà mentionné d'Esther P.: ayant suivi plusieurs formations qui ne suffisent pas à lui procurer un emploi, elle finit par rencontrer un tricoteur et trouve sa voie de finisseuse dans le tricot. Ces informations servent à dessiner les efforts de ces personnes pour se refaire une place au soleil en profitant des brèches ouvertes par l'assistance disponible, en se servant le mieux possible des petits avantages qui leur sont offerts pour reprendre en mains le mieux qu'ils peuvent leur projet de vie. C'est ainsi le cas de Rivka B.: elle fait état de ses projets de mariage alors qu'elle se prépare à rejoindre son oncle aux États-Unis. Déportée de Salonique avec sa famille, en 1943, elle en est la seule survivante et arrive en France en mai 1945. En mars 1946, elle se présente aux Services Sociaux du COJASOR et demande de l'argent à la fois pour couvrir ses frais de passeport et de visa et pour les dépenses liées à son mariage prévu deux mois plus tard. Elle n'est visiblement pas partie puisque, à la fin de l'année, on note encore dans sa fiche qu'elle a trouvé un emploi.

Brejna et Elek C., un couple d'anciens déportés de Pologne, sont entrés en France en septembre 1945, avec l'intention initiale de repartir pour la Palestine. Elek avait fait un séjour en France de 1936 à 1938 : libéré à Buchenwald, il obtient un visa pour la France en se disant français. Arrivant à Strasbourg, il touche illégalement la prime de 3 000 francs destinée aux seuls déportés français, qu'il doit rembourser à la Préfecture de police. C'est le COJASOR qui s'en charge, en plus de l'assistance prêtée à lui-même, à sa femme et au bébé qui naît en France quatre mois plus tard. Car Brejna est en début de grossesse à son arrivée. Ils suivent toutes les démarches pour trouver du travail et un logement. Couturière de formation, mais souffrant d'une mauvaise santé, Brejna demande une machine à coudre pour pouvoir travailler à la maison. Elle l'obtient auprès de l'ORT, peu après la naissance du bébé. En juillet 1946, ils trouvent un logement convenable avec un soutien considérable de la part du COJASOR, mais aussi de la Caisse Israélite des Prêts. Ils quittent alors la chambre « froide » où ils s'étaient installés. En septembre, l'enfant est à la crèche, Brejna est en apprentissage chez un tailleur et Elek vient de trouver un emploi. Le projet de ré-émigration en Palestine n'est plus à l'ordre du jour. En l'espace d'un an, le couple a eu un enfant né en France qui fréquente une crèche, la famille a trouvé un logement de trois pièces et les deux parents ont du travail.

Les services sociaux se mobilisent de façon particulièrement attentive quand il s'agit des femmes enceintes, facilitant le suivi de la grossesse, de l'accouchement, mais aussi l'établissement en France de la famille. L'investissement fait est alors toujours payant. Gertel et Hanna B., déportés de Pologne, arrivent en France, le 2 septembre 1945, et ont tous deux de graves problèmes de santé. Hanna est déjà enceinte. La première visite à domicile a lieu le 2 octobre. Pour faire l'enquête, l'assistante sociale les invite dans un café, car « ils vivent dans une misère noire. [...] ils n'ont rien comme meuble dans leur chambre. Ils couchent sur une paille par terre, ils n'ont pas de gaz ni électricité, même pas une chaise pour s'asseoir ». De plus, leurs papiers ne sont pas en règle, l'abbé Glasberg ayant « promis de s'occuper de cette question¹¹ ». À partir du mois de décembre, un échange de lettres témoigne de la mobilisation de plusieurs services et organisations communautaires – le COJASOR, la Colonie Scolaire, l'OSE – pour leur préparer une layette, l'accouchement étant prévu quelques semaines plus tard. Dans le même temps, on place Hanna dans une maison de repos par ordre médical, on leur cherche des meubles auprès du Service de Reconstruction et un logement auprès du Bureau Central d'Hébergement de la Seine. Avant la fin de l'année, ils sont déjà mieux installés, dans une chambre mise à leur disposition par l'ORT. On essaie encore de trouver du travail pour Gertel, tenu en décembre par le Service de Placement et de Reclassement Professionnel comme « implaçable », car il ne parle pas le français. Ce même service lui trouve un emploi en mai de l'année suivante, mais il lui faut encore patienter environ trois semaines pour l'obtention de sa carte de travailleur. Les secours en argent continuent jusqu'à la fin du mois de mai, dernière note prise dans le dossier de ce couple « digne et intéressant » pour lequel les difficultés matérielles et médicales d'urgence et l'insertion professionnelle sont réglées finalement assez vite, en huit mois.

Jeroslaw et Jenny G. sont tous deux nés à Cracovie à dix ans d'intervalle, en 1904 et 1914. Ils arrivent en France avec un convoi de « transitaires » en juillet 1946 et s'installent dans une chambre d'hôtel au tarif négocié par le COJASOR. Jeroslaw est bijoutier et obtient

11. Après la Libération, l'abbé Glasberg fonde et dirige le Comité d'Orientalisation Sociale des Étrangers (COSE). Le COJASOR adresse souvent des immigrants avec des problèmes administratifs à cet organisme, qui aide à la régularisation de leurs papiers.

vite une carte de travailleur. Jenny, qui n'a pas le droit de travailler, est enceinte de cinq mois au moment de leur arrivée. Ils souhaitent partir aux États-Unis, ont les affidavits et demandent de l'aide à l'HICEM¹². En attendant, Jeroslaw cherche du travail ; il s'inscrit au Service de Placement et Reclassement. Ils reçoivent des tickets de cantine, un peu d'argent, on leur paie l'hôtel. Deux mois après leur arrivée, Jeroslaw a déjà trouvé un emploi dans sa branche. Leur dossier devrait être classé, mais l'aide continue à cause de la grossesse de Jenny. On leur prépare une layette, on leur donne des colis alimentaires jusqu'à ce qu'ils trouvent, en décembre, un logement où ils pourront mieux accueillir l'enfant. On ne parle plus de l'Amérique.

Znajde F. n'entendait pas non plus rester en France au moment de son arrivée. Il formule alors son projet en trois étapes : travailler, se marier et émigrer en Palestine. Polonais de naissance et ancien déporté, il arrive en France le 16 septembre 1945. Coiffeur, il est hébergé par un cousin fabricant de bonbons. En novembre, il se présente au COJASOR et annonce son mariage avec une Française, Rose D., née elle aussi en Pologne en 1920. Ayant passé la guerre en France, elle a un fils né à Paris, en 1941 ; son deuxième enfant, fruit de cette nouvelle relation, naît l'été 1948. Znajde ne réalise que les deux premières parties de son projet initial. C'est d'ailleurs déjà bien, étant donné le rôle très important exercé par le hasard dans ce nouveau début de vie, que les immigrés soient ou pas « transitaires », qu'ils finissent par s'installer en France ou pas.

Conclusion

Les itinéraires présentés ici sont représentatifs d'un contexte général à plusieurs titres. En premier lieu, ils montrent une réalité dont la diversité des parcours et des profils est le reflet du chaos qui marque la période, avec un nombre très important de réfugiés juifs déracinés, à la recherche d'un lieu pour refaire leur vie. Deuxièmement, le choix de la France n'est très souvent pas motivé, à l'exception des personnes ayant des raisons affectives pour le faire ou, plus rarement, de celles ayant fait avant-guerre un séjour dans le pays.

12. Fondée en 1927, l'HICEM est une agence internationale spécialement consacrée à l'immigration juive, fruit de la fusion de l'HIAS, de l'ICA (*Jewish Colonization Association*) et de l'*Emig-Direkt*. Avant l'Occupation, le siège européen de l'HICEM se trouve à Paris ; il est ensuite transféré à Lisbonne. Le financement de l'HICEM est en grande partie assuré par le *Joint*.

Le plus souvent sans famille et sans ressources, ces migrants restent parce que les alternatives sont rares, mais aussi du fait de la qualité de l'accueil qui leur est réservé par les organisations juives. Nous les voyons arriver dans un état physique et mental dramatique, avec des besoins énormes. Dans bon nombre de cas, leur situation s'améliore assez rapidement et ils s'installent en France. Quand ils repartent ailleurs, ils le font très souvent aussi après avoir reçu une aide non négligeable : assistance administrative et médicale, formation professionnelle.

Cet investissement sur les « transitaires » est un point fondamental, sur lequel j'ai voulu mettre l'accent, car le sens de l'accueil offert par les institutions juives rend possible l'éventuelle installation durable de ces réfugiés qui passent.

Ces réfugiés sont les bienvenus. Ce qui n'est pas du tout naturel, mais tient au contexte historique. S'ils ont grand besoin de se reconstruire, c'est aussi le cas du judaïsme français. L'hospitalité réservée à ces réfugiés est à ce titre gagnante pour les deux parties : s'installant en France, ils deviennent des forces vives pour la communauté qui les reçoit.